

# COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DU NORD

## Comité directeur du vendredi 6 novembre 2015

**Présents :** Christian Perdu ( CD), , Pierre Secq (CD, Tourcoing), Hervé Rohart (CD), Yves Verhaeghe (CD,Mouvoux), Francine Brassart (CD, Marcq en Baroeul), Jean-Pierre Brassart (CD), Fabien Lemaire (CD, Wattrelos), Christophe Ostrowski (CD, Haubourdin Beaupré), Xavier Vermeersch (Dunkerque), Frederic Emery (Le LUC), Adrien Laurent (le LUC), Julien Leroux (Aniche), Reynald Turchi (Cambrai), Sylvain Jombard (Cambrai)

**Excusés :** Olivier Hanicotte (CTS), Gérard Blot (Valenciennes), Jean Cosleou, (CD, Président du CDOS), Guy Drugmane (Maubeuge), Arnaud Descamps (CD,Grande-Synthe), Guy Costeux (CD, Faches-Thumesnil)

### ordre du jour :

- la mise en application des décisions de la réunion de concertation entre la ligue et les deux comités départementaux
- la mise en action finale des derniers projets du plan de développement actuel
- la mise en œuvre des actions du CNDS 2015 (subvention de 15000€)
- le démarrage de la saison de l' «escrime pour tous » départementale
- le bilan de la première année d'embauche de l'agent de développement
- la modification des statuts à préparer pour la prochaine AG

### 1) Réunion de concertation ligue-comités départementaux

La réunion du mercredi 4 novembre 2015 à la maison des sports de la rue Jules Guesde était initiée par la ligue en préparation du nouveau plan de développement 2017-2020 après Rio. Etaient présents : Olivier Hanicotte (CTS nord pas de Calais) , pour la ligue : Luck Martin-Bouyer, Sébastien Vermandel, Emilie Laurent, Stephan Delengaigne, pour le comité Pas de Calais : Hervé Hanicotte, François Coquillat, Philippe Bienfait, pour le comité Nord : Christian Perdu, Arnaud Descamps, Fabien Lemaire, Lucas Abdallah

Christian Perdu et Fabien Lemaire indiquent les points abordés :

#### a) Vie sportive :

- la participation financière à parité des journées des 3 stages d'athlètes sélectionnés : 70 euros à diviser en 3 pour 1/3 ligue, 1/3 comité, 1/3 athlète participant.
- le maintien des parts pour 1/2 ligue, 1/4 comité, 1/4 participant pour les autres formations de l'ERFEC (arbitres, brevets fédéraux, dirigeants ...)
- l'ERFEC ne prend pas en charge le blason jeune enseignant dans son domaine d'intervention.
- la formation théorique du blason vert est assurée par les comités départementaux
- le calendrier des rencontres départementales sera intégré dans le calendrier régional sur proposition de la réunion des éducateurs à la fin juin.
- les arbitres en formation départementale après la JNA doivent arbitrer les rencontres départementales qui deviendront donc à l'électrique aux trois armes. La ligue assure leurs suivis et leurs émoluments pour 2 prestations sur les 3 participations obligatoires à leur diplôme.
- les loisirs et les vétérans non nationaux sont du domaine des Cds.

#### b) développement :

- une opération concertée sera menée sur les plages ou dans les clubs du Nord-PdeC. sur une même journée choisie entre les JO de Rio et la rentrée sportive. Attention à la date retenue par le Vitalsport organisé simultanément à Dunkerque, Valenciennes et Villeneuve d'Ascq.
- un nouveau plan de développement 2017-2020 sera établi pour les JO de Rio
- les actions nouvelles pratiques pour tous publics seront à définir (éveil-escrime, escrime senior, escrime fitness, escrime spectacle,...) en partenariat ligue-comités.
- les communications seront relayées à la fois sur les sites de la ligue et des comités.

#### c) financement :

- des tenues et équipements en escrime électrique sont à prévoir d'acheter dans la catégorie des poussins avec en objectif l'initiation à la compétition. Ces rencontres se feront à 3 tours de poule.
- les aides à la licenciation sont supprimées.

Après l'exposé, Christian Perdu explique que le bureau du comité avait décidé de limiter à 15 euro l'aide par athlète aux 3 stages d'Amiens, Zuydcote et Wattignies. En effet, le comité avait vu en même temps le montant de la subvention CNDS demandée dans cet objectif baisser et le nombre d'athlètes nordistes participant exploser, ce qui est une très bonne chose du point de vue sportif mais moins budgétairement.

Il mentionne le changement de catégories qui doit intervenir pour l'alignement avec les autres sports : - de 7 ; - de 9 ; - de 11 ; - de 14 ; - de 17 ; - de 20 ; - de 23 ; séniors ; V1 ; V2 ; V3.

Yves Verhaeghe rappelle que les rassemblements départementaux avaient été créés pour permettre aux jeunes débutants qui n'avaient pas le blason bleu et ne pouvaient pas encore aller dans les compétitions régionales d'appréhender l'organisation de celles-ci.

Le président insiste qu'il réitérera, comme il le fait dans chaque réunion, que la répartition des tâches entre Ligue et Cds doit être faite au prorata des budgets respectifs.

Avant de se prononcer, le comité directeur du comité du nord prend la décision d'attendre le compte-rendu de cette réunion qui doit être fait par monsieur François Coquillat, rapporteur.

En cas d'accord, des ateliers spécifiques par point seront instaurés, et leurs conclusions présentés dans un nouveau comité directeur.

## **2) Derniers projets du plan de développement 2013-2016**

Le plan de développement précédent prenait en charge principalement l'achat de gros matériel (pistes) et la maintenance de tout le matériel électrique à usage des compétitions. C'est désormais géré par la ligue.

Une part du budget à la formation à l'arbitrage a été utilisée pour récompenser les arbitres, d'abord par des trousseaux d'arbitre puis ensuite par des blousons.

En ce qui concerne la licenciation féminine, l'objectif de 33% n'a pas été atteint, et le pourcentage de féminines licenciées n'a pas décollé de 25%.

Il est important de finir les projets mais aussi de prendre en compte l'expérience acquise pour établir le nouveau plan. Pour sa constitution, le comité mettra en place des ateliers spécifiques où chacun pourra participer en fonction de ses compétences et souhaits.

## **3) Actions du CNDS 2015**

En 2014, le CD avait reçu 29000 € (17000 + 12000 pour l'emploi sportif), et cette année, il a reçu 25000 € (15000 + 10000 d'emploi sportif). Si on effectue une comparaison, 17000 représentait 26 % du budget total annuel, 15000, 17 % du budget prévisionnel pour 2015.

Il faut savoir que le montant reçu du CNDS représente au mieux 50 % du coût de chacune des actions. Ainsi pour 17000 euros, le comité va justifier d'une dépense de 40000 euros. La subvention étant de 15000 euros, le comité aura à dépenser 30000 euros. C'est une baisse de 10000 €, soit 1/4 de l'aide aux clubs. Par ailleurs, la subvention du Conseil départemental pour 2015 est de 15000 euros. Elle nous permettra d'équilibrer notre budget.

Le président rappelle les actions du plan de développement qui avait été décrite cette année :

0) emploi sportif : pour la deuxième année l'aide est de 10000 euros.

1) aide à l'ERFEC – arbitres – athlètes – autres formations : la subvention est de 4500 euros soit 500 euro de plus qu'en 2014. A ce jour, 5700 euro sont dépensés sur les 9000 à dépenser pour 2015. Pour rappel, en 2014, 10500 euro ont été dépensés pour les 8000 prévisionnels.

2) mutualisation : le budget pour l'acquisition de tenues pour les jeunes tireurs sera de 7000 euros (3500 de CNDS). Comme chaque année, la répartition sera liée à la participation aux rencontres.

c) Mutualisation : l'escrime santé fait partie des projets dont Lucas Abdallah a la charge. Le budget sera consacré en partie à ses prestations.

d) licenciation féminine : les dispositifs de 2013 et 2014 sont reproduits en 2015. Au 6 novembre, il y a 350 féminines licenciées dans le nord, 120 nouvelles, 230 renouvellements. Les nouvelles recevront 20 euros, le reste du budget sera partagé pour les renouvellements, 6 euros et non plus 8 euro. La date butoir est fixée au 15 décembre, et le budget est annuel.

e) communication : les flyers ont été imprimés.

Les coupons figurant sur les flyers doivent être retournés pour le 15 décembre. Christian indique qu'à l'inverse de la licenciation féminine, seuls les coupons retournés font l'objet d'une aide d'un montant de 10 euros pour chaque nouveau licencié inscrit par son école.

## **4) Escrime pour tous**

L'escrime en nORd pour cette année a prévu :

a) les rassemblements

- simultanément les 5 décembre, 6 février et 2 avril :

- pour les jeunes dans l'ordre à Cambrai, Wattrelos, Armentières
- pour les loisirs dans l'ordre à Valenciennes, Beaupré, Dunkerque

- un éveil escrime sous forme d'ateliers le 21 mai à Marcq en Baroeul

- le festi-escrime le 28 mai à Ohlain, organisé par le PdeC.

Le cahier des charges sera envoyé aux clubs organisateurs, il a été remis à jour l'an dernier, et est régulièrement amendé par les observations faites.

Reynald Turchi demande s'il n'est pas possible de rechercher à renforcer la participation aux rencontres loisir. Un classement final prenant en compte différents critères (nombre de participations annuelles, nombre d'années de pratique, classement,...) a été élaboré par Fabien Lemaire depuis deux ans et donne lieu à distribution de matériels en fin de saison. Adrien Laurent pense qu'il faudrait ajouter un critère de fidélisation d'une année sur l'autre. Il est proposé une coordination entre Fabien et Adrien pour élaborer un nouveau classement.

b) les interventions rurales, olympiques, scolaires...

c) les participations aux formations, manifestations, représentations

d) l'assistance à la ligue et les aides aux clubs nordistes à leur demande

#### **5) Bilan de la première année de l'agent du CD**

le président indique que le comité ne peut que se féliciter du choix qui a été fait en choisissant Lucas pour cette fonction.

Christophe Ostrowski, le trésorier fait le bilan d'une année d'octobre 2014 au 30 septembre 2015 : les dépenses (salaire, charges sociales, déplacements, formations, ..) s'élèvent à 25891 euros, les recettes (entraînements en salles dans les 3 clubs initiaux de Marcq, Mouvaux et Haubourdin, les prestations extérieures pour les communes, l'escrime rurale et les classes olympiques) s'élèvent à 14099, et si on ajoute les 12000 euros de subvention emploi sportif du CNDS, il y a un solde positif de 208 euros.

Il reste que la subvention sera diminuée de 2000 € l'an prochain, mais il faut noter que Lucas effectue la formation DE qui l'amène sur Reims une semaine par mois environ jusqu'en juillet, et pendant la formation il ne peut pas effectuer de prestations.

#### **6) Modification des statuts**

Les statuts doivent être modifiés pour respecter la réglementation sur la participation féminine aux instances dirigeantes. La fédération propose des statuts type que le comité se propose de suivre. Il y sera également pris en compte les moyens électroniques tant dans les convocations que dans la communication des procès verbaux. Christian Perdu souhaiterait que la participation des clubs aux instances soient précisées. Il propose un ajout exigeant en plus de l'adhésion annuelle de 10 €, la participation d'un représentant du club à chacune des réunions statutaires. Yves Verhaeghe et Francine Brassart indiquent qu'il est préférable que les statuts soient le plus proche des statuts-types afin de ne pas être contraints réglementairement par la suite ; par contre, ils proposent que le règlement intérieur soit également revu pour prendre en compte ces ajouts. Les deux seront proposés lors de la prochaine assemblée générale.

La date de la prochaine AG est proposée le samedi 27 février 2016.